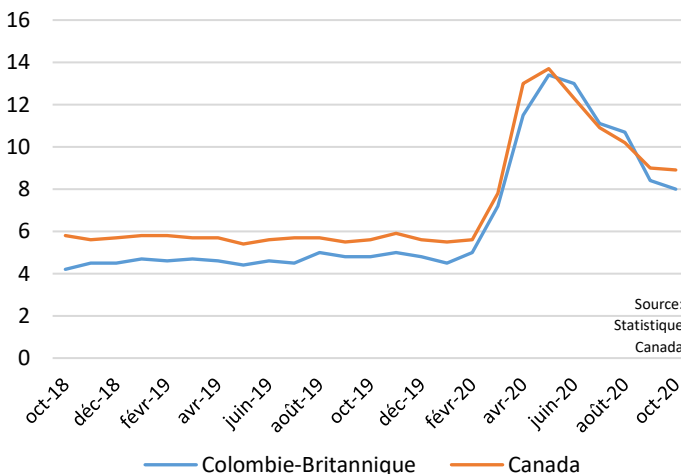


Province la plus occidentale du Canada, la Colombie-Britannique est dotée d'importantes ressources naturelles (foresterie, énergie, mines) et possède une économie diversifiée (TIC, industrie cinématographique, secteur manufacturier). Vancouver, 1er port canadien et 3e de la côte Ouest américaine, constitue le cœur économique de la province et un hub privilégié vers les marchés asiatiques. Le PIB réel de la province a augmenté de 2,8% en 2019, après des hausses de 2,7% en 2018 et 3,9% en 2017.

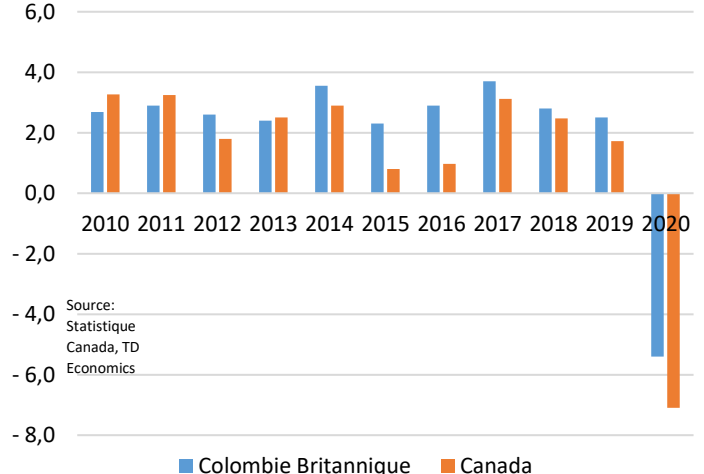
Chiffres clés

- **Superficie** : 944 735 km²
- **Population** : 5,1 M habitants ; 13,5% de la population du Canada.
- **Population par m²** : 4,9 hab./km²
- **PIB nominal (2019)** : 306,3 Md CAD (+2,8 %) ; 13,3% du PIB Canadien, 4ème province)
- **PIB/hab (2019)** : 60 000 CAD
- **Taux de chômage (2019)** : 4,7%
- **Déficit public** : 203 M CAD
- **Dettes publiques** : 4,676 Md CAD
- **Exportations internationales de biens (2019)** : 43,5 Md CAD
- **Importations internationales de biens (2019)** : 57 Md CAD
- **Balance commerciale (2019)** : -13,5 Md CAD

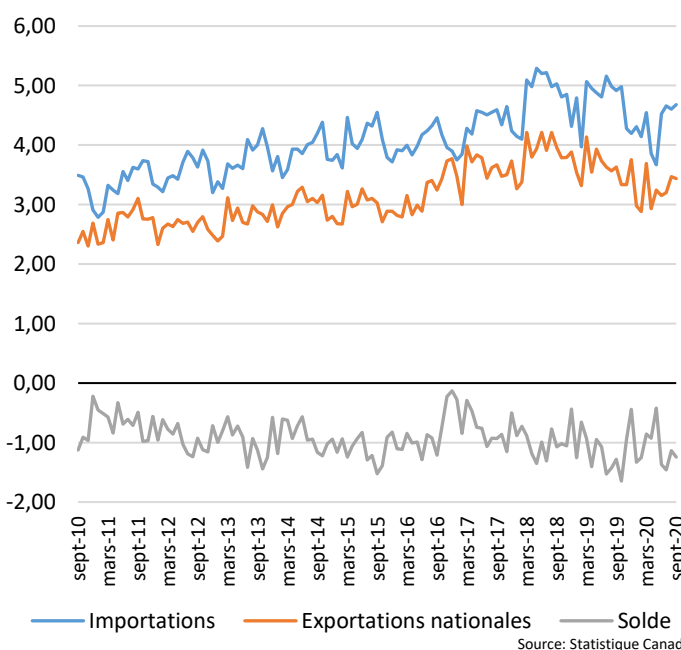
Taux de chômage (%)



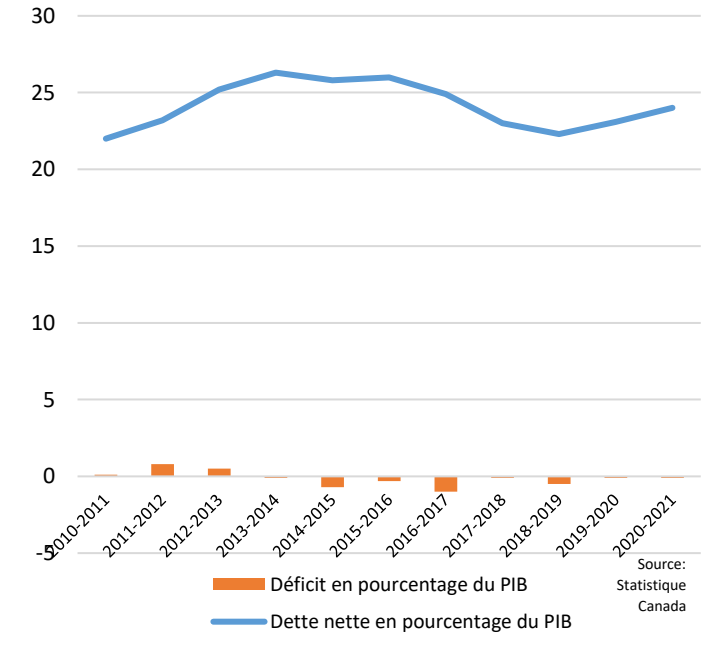
Taux de croissance du PIB réel (%)



Commerce international de biens (Md CAD)



Dettes et déficit (% du PIB)



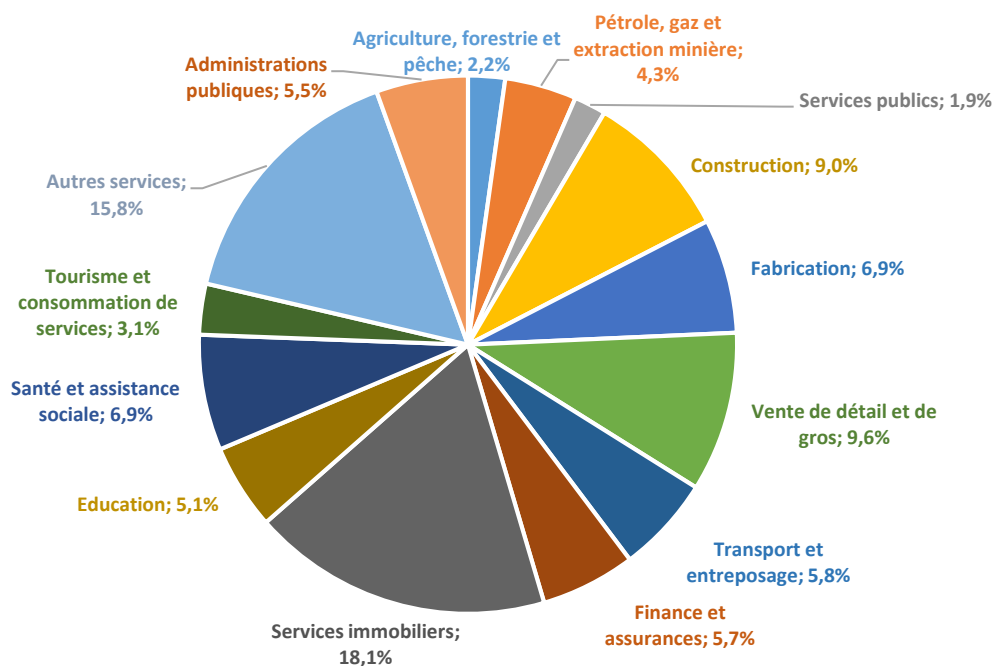
Présentation générale

La Colombie-Britannique, une province riche à l'économie relativement diversifiée

Avec 5,1 millions d'habitants, la Colombie-Britannique est la 3ème province la plus peuplée, derrière l'Ontario et le Québec, et représente 13,5 % de la population canadienne totale. Le Grand Vancouver est le cœur économique de la province (2,7 millions d'habitants), et Victoria est sa capitale administrative. La province constitue la 3ème région de destination des immigrants (environ 15 % des immigrations internationales du Canada en 2019). Le solde migratoire international est estimé à 44 200 personnes sur l'année, en forte hausse, et le solde migratoire interprovincial d'environ 9 500 personnes.

Avec un PIB nominal de 306,3 Md CAD en 2019¹, la Colombie-Britannique représente 13,3% du PIB canadien (4^{ème} province derrière l'Ontario, le Québec et l'Alberta). La province est dotée d'importantes ressources naturelles, énergétiques, minières et forestières. Elle est aussi la 2ème province viticole du Canada. Vancouver, 1er port du Canada et 3ème sur la côte Ouest américaine, constitue un hub privilégié vers les marchés en croissance rapide de l'Asie et du Pacifique.

Le PIB est composé à 75,7 % de production de services et à 24,3% de production de biens. En 2019, la production industrielle représente 13,4% du PIB de la province, le secteur de l'énergie 5,5%, et le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) 4,5%. Une décomposition sectorielle plus fine est la suivante :



Le PIB réel de la province a augmenté de 2,8% en 2019, après des hausses de 2,7% en 2018 et 3,9% en 2017. Le taux de chômage était historiquement bas à la fin de l'année 2019 (4,3 %).

La croissance économique est portée par le secteur de la construction (+10 % en 2019) qui a bénéficié du lancement de plusieurs gros projets d'infrastructures.

L'exploitation des ressources naturelles contribue également à la croissance économique : en 2019, la production était en hausse à la fois dans le secteur de l'extraction de pétrole et gaz (+3,2 %) et dans le secteur de l'extraction minière (+2,1%).

L'investissement des entreprises a également bondi de 10% en valeur entre 2018 et 2019, principalement en

¹ Source Budget 2020 de la Colombie Britannique. Fiscal Plan

raison de la croissance des transports aériens et des services de logistique.

La production du sous-secteur agricole a augmenté de 11,5% en volume en raison de l'accélération de la production légale de cannabis. À l'inverse, le marché de l'immobilier qui s'était affaibli en 2018 suite aux mesures fiscales provinciales de contrôle de la spéculation immobilière a continué de décroître en 2019. La production manufacturière a connu un léger déclin en 2019 (-1,4%) suite notamment à une baisse de l'activité dans la production de papier (-14,4%).

Crise de la COVID-19

Sur le plan sanitaire, la Colombie-Britannique a été relativement épargnée par la crise de la Covid-19, en comparaison du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta : en date du 24 septembre 2020, la Province compte 8543 cas et 229 décès (4,6 pour 100 000). La Colombie-Britannique a été l'une des premières provinces canadiennes à rouvrir son économie à partir de mi-mai. Toutefois, les mesures de confinement auront eu un fort impact économique : le taux de chômage a grimpé jusqu'à 13,1% en mai 2020 et le gouvernement de Colombie-Britannique anticipe une récession de 6,8 % en 2020 avant un rebond de 3,1 % en 2021 (chiffres de la mise à jour économique et budgétaire du mois de juillet).

Politique publique

Un nouvel excédent budgétaire en 2018-2019 et une dette modérée

Le budget provincial de la Colombie-Britannique était à l'équilibre ou excédentaire depuis 2013. Le budget présenté au mois de février, juste avant l'écllosion de la crise sanitaire, prévoyait un excédent de 227 M CAD.

Cependant, **la crise de la Covid-19 a fortement dégradé l'état des finances provinciales, sous le double effet des baisses de recettes fiscales et des hausses de dépenses en lien avec la crise sanitaire et économique.** La mise à jour du budget 2020-2021 publiée en juillet anticipe un déficit record de 12,5 Md CAD. Ce déficit provient pour contribution égale d'une baisse des impôts collectés et des dépenses engendrées par la crise. La Colombie-Britannique a mis en place au mois de mars un plan de 5 Md CAD de soutien à l'économie : 3,5 Md CAD en aides directes pour les ménages et les entreprises et en dépenses de santé critiques (tests, équipements de protection) et 1,5 Md CAD pour la relance de l'économie.

Le budget initial 2020-2021 faisait figurer initialement un encours de dette de 49 Md CAD, celui-ci est passé à 62 Md CAD dans la version révisée de juillet. Le ratio de dette publique au PIB qui oscillait autour de 15% du PIB devrait brusquement se monter à 22% du PIB. Malgré cela, la Colombie Britannique restera l'une des provinces canadiennes les moins endettées.

Aspects sectoriels

Secteur énergétique, foresterie, vins et industrie cinématographique

L'économie de la Colombie-Britannique reste dépendante des exportations de ressources naturelles, d'autant qu'une part significative de l'activité du secteur manufacturier est directement liée à la transformation des matières premières. À eux seuls, le bois (7,5 Md CAD), le charbon (6,7 Md CAD) et le gaz naturel (2,7 Md CAD) constituent 39% des exportations de la province en 2019. Les exportations internationales de la province représentent 43,5 Md CAD soit 8% des exportations canadiennes.

Les produits énergétiques représentent environ 28% des exportations internationales de la province en 2019. En comparaison, les produits de l'agriculture et de la pêche représentent 5% des exportations internationales, tandis que les équipements automobiles, aéronautiques, électroniques, électriques et machines industriels représentent 12,3%. En ce qui concerne la destination des exportations, en 2019, 50,6% de la valeur des exportations a été à destination des États-Unis, 14,5% à destination de la Chine et 10,3% du Japon. Les exportations en 2019 sont en recul de 6,2% par rapport à 2018 et sont à la hauteur de celles de 2017.

Le secteur du GNL (gaz naturel liquéfié) reste un axe de développement prioritaire pour l'économie. Parmi les

24 projets de GNL proposés au Canada, 18 se situent sur le littoral de la Colombie-Britannique. Le marché du GNL est en hausse avec une demande croissante en Asie et dans certaines parties d'Europe, mais est encore dominé par les importations provenant des États-Unis.

Malgré une forte dépendance à l'économie des matières premières, la province apparaît en pointe au Canada en **matière environnementale**. A l'origine de 8% des émissions canadiennes de GES, la Colombie-Britannique s'est fixée l'objectif de réduire ses émissions de 40% par rapport au niveau de 2007 d'ici 2030.

C'est la 1^{ère} province à avoir instauré une « taxe carbone » applicable à toutes les énergies fossiles (juillet 2008). Son taux de base, initialement fixé à 10 CAD/tonne est actuellement au niveau de 40 CAD/tonne et continue d'augmenter progressivement pour atteindre l'objectif de 50 CAD/tonne en 2021. En 2018, le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé *CleanBC*, un plan visant à réduire la pollution climatique et à favoriser une croissance économique à faibles émissions de carbone. Pour atteindre l'objectif de 15% de gaz renouvelable d'ici 2030, la Colombie-Britannique a dévoilé en 2019 une feuille de route hydrogène pour la province. D'ici 2022, la production d'hydrogène atteindrait 1,45 mégatonnes par an avec la mise en circulation d'un million de voiture à pile à combustibles.

Les sujets énergétiques et environnementaux sont au cœur de l'actualité de la Colombie-Britannique. Le transit du pétrole de l'Alberta via la Colombie-Britannique suscite de vives tensions entre les deux provinces depuis 2016. L'Alberta fait face à un goulot d'étranglement au niveau de ses voies d'exportations. L'expansion de l'oléoduc **Trans Mountain**, destiné à acheminer le pétrole brut vers les marchés d'Asie-Pacifique via le port de Burnaby sur la côte de la Colombie-Britannique, est capitale pour l'Alberta. Le projet, évalué à 5,4 Md CAD, permettrait de tripler la capacité de transport actuelle, à 890 000b/j. Le projet est soutenu au niveau fédéral qui l'a acheté pour 4,5 Md CAD à l'entreprise américaine Kinder Morgan qui projetait de l'abandonner à cause des nombreuses oppositions. La Colombie Britannique qui craint les risques de pollutions s'oppose fermement au projet et souhaite réduire la quantité de pétrole transitant sur son territoire. La province avec le soutien des peuples autochtones a déposé un recours devant la Cours d'Appel Fédéral en 2018. Le gouvernement du Canada a relancé les consultations pour le projet dont le résultat a été approuvé en 2019. Les travaux ont donc été relancés à l'été 2019 et le projet devrait être en service en 2022.

Dans le secteur du **bois d'œuvre**, les États-Unis accusent le Canada de subventionner la production. Le contentieux a donné lieu à l'imposition par les États-Unis de droits anti-dumping. Le secteur du bois d'œuvre en Colombie-Britannique représente 145 000 emplois directs et indirects et produit environ 50 % des exportations canadiennes². Dans un rapport du 24 août 2020, l'OMC conclut que les droits américains (22,23%) sur le bois d'œuvre, conçus pour contrer les subventions canadiennes, violent les règles du commerce international. Les États-Unis ont fait appel de cette décision à l'OMC, alors que l'organe d'appel ne peut prendre des décisions en raison du blocage des nominations de nouveaux juges par les États-Unis.

L'administration américaine a par ailleurs attaqué en janvier 2017 les pratiques discriminatoires de la Colombie Britannique en matière de **commercialisation des vins américains**. Cette procédure à l'OMC a été lancée à la demande du Wine Institute (association américaine du vin) et résulte de l'adoption par les provinces de mesures discriminatoires excluant les vins importés de certains circuits de distribution. Ceci est destiné à favoriser les produits locaux par l'ouverture de modes de commercialisation qui leur sont réservés de façon exclusive. Suite à un accord entre le Canada et les États-Unis en septembre 2018, le Canada accepte que la Colombie-Britannique modifie ses pratiques afin de régler les problèmes soulevés par la plainte déposée par les États-Unis à l'OMC. Surnommé « Hollywood du Nord », Vancouver constitue le 3^{ème} centre de **production télévisuelle et cinématographique** d'Amérique du Nord. Pôle du jeu vidéo (Electronic Arts), la ville est aussi un centre majeur pour le développement de solutions informatiques, grâce à la proximité des plus importants pôles de conception de logiciels mondiaux (Portland, Seattle). La ville a été classée 3^{ème} parmi les villes canadiennes sur le plan de la compétitivité en matière de haute technologie.²

² <https://www.cbre.com/report-download?PUBID=c688e6e4-cf85-47d1-8435-9ddaa96cf781>

Relations bilatérales

La France, une présence discrète en Colombie-Britannique

En 2019, la valeur des biens exportés par la province en France s'est établie à 130,7 M CAD soit 3,6% des exportations totales du Canada vers la France en 2019 (machines et équipements électriques, bien de consommations, charbon et bois d'œuvre, principalement). La Colombie-Britannique est la 5ème province exportant le plus vers la France au Canada, loin derrière le Québec, l'Ontario et l'Alberta.

A l'inverse, la Colombie-Britannique est la troisième province important le plus de France avec 731,2 M CAD en croissance nette de +45%. Cela représente environ 8,4% des importations du Canada en provenance de France majoritairement dans les secteurs de l'industrie aéronautique et du transport, des biens de consommations et des machines, matériels et pièces industriels.

La Colombie-Britannique compte 62 groupes français, sur un total de 138 sites (filiales ou bureaux commerciaux). Il s'agit de la première concentration d'entreprises françaises dans l'Ouest canadien, devant l'Alberta.

Une présence diversifiée, notamment dans la construction, l'énergie et l'environnement ainsi que les transports

Plusieurs entreprises françaises du secteur de la construction sont présentes en Colombie-Britannique, telles que Vinci, Colas (Bouygues), LafargeHolcim, Saint-Gobain (filiale CertainTeed).

Le domaine industriel est représenté par des entreprises telles qu'Air Liquide, Rexel et Sonepar (Gescan/Texcan/Vallen). Il en va de même pour l'industrie aéronautique et de défense avec Airbus Helicopters ou bien Zodiac.

Le groupe d'ingénierie Schneider Electric est fortement présent à Richmond, à Burnaby et au nord de Victoria, sur l'île de Vancouver.

Dans le secteur des énergies renouvelables et des technologies environnementales, les entreprises EDF EN et Engie/GDF Suez développent plusieurs projets éoliens, tandis que Veolia développe ses activités en Colombie-Britannique sur 4 sites (notamment avec sa filiale Dalkia).

Les entreprises du luxe français sont également présentes à Vancouver : Dior, Balenciaga, LVMH (Gucci, LV, Saint Laurent, Sephora), Hermès, Cartier, Van Cleef & Arpels, Chanel, Roche Bobois.

Le secteur français des logiciels et des services informatiques est aussi représenté, avec Altran, Capgemini, Dassault System (Geovia), Egis, Obeosoft, Thalès.

Le secteur de l'agro-alimentaire français avec Danone, Cerelia (English Bay Batter), Taillan et Pernod Ricard (sous le nom de sa filiale Corby).

Les entreprises françaises sont également présentes dans le secteur des services

Le groupe Bureau Veritas compte 7 filiales ou bureaux en Colombie-Britannique répartis dans 5 villes.

Dans le secteur de la logistique et des transports, les acteurs français majeurs sont Bolloré, la compagnie CMA-CGM et le groupe Air France-KLM.

Le groupe Lagardère (en partenariat avec l'américain Paradies) dispose d'un réseau d'enseignes (Relay) dans les aéroports de Vancouver et de Victoria.

Représentant français du secteur hôtelier, le groupe Accor dispose de 6 hôtels de luxe de la chaîne Fairmont en Colombie-Britannique.

Les groupes IPSOS et AXA (et ses filiales Catlin et XL) sont présents ainsi que le seul cabinet d'avocat français dans l'Ouest canadien, DS Avocats.

Enfin, le fournisseur alimentaire Sodexo est également présent en Colombie-Britannique.

Présence d'entreprises françaises

Secteur des TIC : Dassault Systèmes, Capgemini, Technicolor

Secteur manufacturier et aéronautique : Zodiac, Airbus Helicopter, Alstom, Thales, Essilor, Gescan (Sonepar), Schlumberger, Soprema, Vitalaire, CertainTeed (Saint-Gobain)

Secteur de l'énergie : Air Liquide, Foraco Drilling LTD, Schneider Electric, Taylor Wind Project Limited Partnership (filiale d'EDF Renewables Inc.), Veolia

Secteur de la construction : Lafarge, Bouygues Energies & Services Canada, Eurovia (Vinci), Menard SNC

Services financiers/conseil : BNP Paribas, Capgemini, Axa assurance, Ayming, DS Avocats

Secteur des services aux collectivités et biens de consommation: Sodexo, L'Occitane, Sephora, Louis Vuitton, Hermès, Lacoste, Cartier, Chanel, Roche-Bo Bois, Ipsos

Secteur maritime : CMA-CGM, Bolloré Logistics

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Ottawa.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Ottawa

**Ambassade de France au Canada
42 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1M 2C9**

Canada

Mise à jour par : Jean-François Steinmetz

Revue par : Thibault Decruyenaere

Validée par : Xavier Bonnet

Version de septembre 2020

Sources : Statistiques Canada,

Gouvernement de la Province de l'Ontario et Banque Royale du Canada